

La « Participation active » (2)

(La première partie de cet article est parue dans le Feu Nouveau 61/4)

Une expression emblématique

Il est étonnant de savoir que cette expression a été employée une première fois par le Pape Pie X (1903) dans un document consacré au chant liturgique : « *La source première et indispensable du véritable esprit chrétien est la participation active aux saints mystères et à la prière solennelle de l'Église* ». À cette époque, le chant grégorien est suggéré aux fidèles comme un acte de foi collectif dans lequel le « Corps du Christ » se manifeste et témoigne d'un seul cœur. De même le Credo proclamé en commun est un acte symbolique qui « unit » les membres de l'assemblée et « accroît » la cohésion du Corps du Christ. Le Pape Pie XII (cf. *Mediator Dei*) et les évêques à Vatican II ont redécouvert ce concept ecclésial de « participation active ». Ils ont également souligné l'action « performative » d'une telle démarche comme « *source du véritable esprit chrétien* ». Dans cette perspective, on ne peut pas penser à un cloisonnement entre la « *liturgie* », le « *témoignage prophétique* » et la « *diaconie* ».

La théologie de la « Participation active »

La Constitution de Vatican II sur la liturgie insiste de nombreuses fois sur les qualités de la participation active au culte chrétien :

N° 14 : la **participation de tous** à la célébration est demandée par la nature ecclésiale de la liturgie et la condition du baptisé. De par sa nature, la liturgie est l'action du Christ et de son Église. Ainsi, la participation de tous les baptisés, ministres et simples fidèles, doit être une « *participation plénière, consciente et active* ». « *Plénière* » et non seulement extérieure ou « des lèvres » ; « *consciente* », informée, intelligente ; « *active* », c'est-à-dire où chacun prend sa place dans l'action commune. Et cela en raison du baptême reçu. La participation relève d'un « *droit* » et d'un « *devoir* » pour chaque baptisé et pour le peuple de Dieu tout entier « *race élue, sacerdoce royal, nation sainte, peuple racheté* » (1 P 2, 9 et 2, 4-5).

N° 48 : **la participation active à l'eucharistie**. Vatican II demande que les fidèles n'assistent pas au mystère de la foi « *comme des spectateurs étrangers et muets*. Mais qu'ils y participent *consciemment, pieusement et activement...* » La liturgie n'est pas un théâtre où il suffirait de regarder et d'entendre, les personnes présentes étant en quelque sorte « passives », comme « étrangères » à ce qui se passe et « muets », n'ouvrant pas la bouche pour se joindre aux chants de l'assemblée. La participation active a aussi toute sa place dans l'écoute croyante de la Bible, proclamée et reçue comme « Parole de Dieu » aujourd'hui pour nous.

Depuis le XVIe et déjà au Moyen Âge, la distance physique et symbolique entre l'autel et les fidèles ainsi que la langue liturgique de moins en moins comprise ont en quelque sorte « séparé » le clergé et les fidèles. Au point que les fidèles s'adonnaient à des prières de dévotion pendant que le prêtre célébrait

l'action sacramentelle. Aujourd'hui, l'autel s'est rapproché de l'assemblée souvent disposée en rond. La posture du célébrant « face au peuple » s'efforce de corriger un éloignement excessif. Les fidèles « *comprenant le mystère de la foi dans ses rites et ses prières* » sont invités à participer à l'action sacrée, à se laisser former par la Parole de Dieu et restaurer à la Table du Corps du Seigneur, à rendre grâce à Dieu en offrant la victime sans tache. Qu'ils « *apprennent à s'offrir eux-mêmes* » en union avec le Christ. C'est le « sacrifice spirituel » dont parle saint Paul (*Rm 12, 1*). La vie baptismale est tout entière une action de grâce pour le salut de Dieu, à la suite du Christ, dans le culte, mais aussi dans la vie quotidienne. C'est ce qu'affirme Vatican II à propos des laïcs chrétiens : « *Toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient « offrandes spirituelles, agréables à Dieu par Jésus-Christ » (L.G. 34).*

N° 11 : les **dispositions nécessaires** pour une véritable participation. Si la liturgie est « sommet » de l'action de l'Eglise et « source » qui irrigue la vie chrétienne et la stimule (n°10), elle suppose des dispositions personnelles chez chaque participant : « *accéder à la liturgie avec les dispositions d'une âme droite, accorder leur âme avec leur voix (saint Benoît), coopérer à la grâce d'en haut pour ne pas la recevoir en vain* ». Il s'agit ici de vivre sincèrement en chrétien, notamment dans le domaine éthique. En conséquence, « *les pasteurs doivent être attentifs à ce que dans l'action liturgique, non seulement on observe les lois d'une célébration valide et licite, mais aussi à ce que les fidèles participent à celle-ci de façon consciente, active et fructueuse* ». Il ne suffit pas d'assurer le « minimum requis » (validité), mais de susciter une foi « *consciente, active et fructueuse* ».

Le « trépied » de l'existence chrétienne

Contrairement à ce qu'on pense parfois, la vie chrétienne ou évangélique ne peut se résumer à une seule dimension, soit la prière et le culte, soit l'approfondissement des Écritures et la catéchèse, soit la solidarité et la diaconie. S'il manque un des trois piliers, elle ne peut se développer harmonieusement. À la suite du Christ et en raison de leur baptême, les chrétiens sont à la fois « prophètes » (témoins de Dieu dans le monde), « serviteurs » (appelés au partage et à la diaconie), et « membres du peuple sacerdotal » (capables d'intercéder pour le monde et de participer à l'action de grâce du Christ uni à son Église) :

« Puisque le concile se propose de faire progresser la vie chrétienne de jour en jour chez les fidèles... de fortifier tout ce qui concourt à appeler tous les hommes dans le sein de l'Église, il lui revient à un titre particulier de veiller aussi à la restauration et au progrès de la liturgie » (Sac. Conc., n° 1)

Dans le dernier article consacré à notre sujet (« *Participer à la liturgie avec son corps et avec ses sens* »), je reviendrai sur cette dimension pastorale en faisant quelques suggestions : comment former à la participation active ?

André Haquin